

## BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE PARIS (À retourner à l'ENSMV)

**Important : pour valider votre inscription**

Afin de prendre en compte votre inscription, merci de bien vouloir faire parvenir les documents suivants :

**Stagiaire Non salarié :**

[Extrait d'Immatriculation \(D1\)](#) à demander auprès de la Chambre des Métiers de votre région.

Attestation URSSAF de [versement de la contribution à la formation professionnelle](#) à demander à votre comptable.

**Stagiaire salarié :** [Copie du dernier bulletin de salaire du participant](#)

Ces documents sont **obligatoires** pour la prise en charge totale\* ou partielle\* de votre formation.

A réception, vous recevrez une convention de formation. Pour les non-salariés, une demande de prise en charge sera jointe à celle-ci, à retourner datées et signées.

*\*un règlement complémentaire pourra vous être demandé suivant la convention collective appliquée dans l'entreprise et/ou l'organisme financeur de la formation.*

**Stage : Réussir son projet de création/reprise d'une boucherie-d'une charcuterie-traiteur**

**Date : Du lundi 27 au vendredi 31 mars 2023**

**Coordonnées de l'entreprise** (où dépend le stagiaire Cf bulletin de salaire) :

NOM : Prénom :  
Raison sociale de l'entreprise :  
Adresse :  
CP : Ville :  
Tel : Port :  
Mail : @  
N° de Siret : Code APE (NAF) : Effectif :

Convention collective Appliquée :

- Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerce de volailles et gibiers  
 Charcuterie de détail  Autre (Précisez)

**Coordonnées du stagiaire :**

NOM : Prénom :  
Date de naissance : Niveau de formation (CAP, BP, BAC...) :  
Tel : Port :  
Mail : @

**Objectifs de la formation à valider par le stagiaire :** Disposer des éléments essentiels pour comprendre les enjeux de la création/reprise d'une boucherie. Réussir dans les meilleures conditions possibles son projet et sa future installation.

Je confirme que les objectifs de la formation sont en adéquation avec mes attentes. -  Autres : (précisez)

### Prise en charge de la formation du Stagiaire

Il appartient à chaque entreprise de s'assurer s'être acquittée de ses contributions « formation ».

**Salarié**

OPCO EP (OPérateur de COmpétences des Entreprises de Proximité)  Autre OPCO (Précisez)

**Apprenti (CAP impératif)**

**Non salarié**  FAFCEA  Autre FAF (Précisez) : ou  L'entreprise  
(FAF = Fonds d'Assurance Formation)

**Hébergement :**  Hôtel (résa à votre charge)  Chambre ENSMV ou similaire à partager 60€ HT  Chambre ENSMV ou similaire individuelle 120€ HT  
 Arrivée la veille

**Repas :**  Petit-déjeuner 10€ HT  Déjeuner\* 15€ HT  Déjeuner\* 15€ HT et Dîner\* 15€ HT (si stage de 2 jours)  
\*Spécificité alimentaire :  Sans porc  Allergies  Hallal